



Préavis de grève

Contre le projet de réforme de l'audiovisuel public.

Restons mobilisés les 10 et 11 avril 2025

La ministre de la Culture s'entête à vouloir imposer sa réforme de l'Audiovisuel Public. Alors que la proposition de loi est inscrite au calendrier de l'Assemblée nationale, le débat en commission Culture a été hystérisé par la ministre de la Culture qui n'arrive pas à garder son calme face aux questions légitimes des député·e·s. L'utilisation de slogans particulièrement creux ne suffit pas à justifier un projet, il faut des éléments factuels, des arguments et des chiffres. Cela n'est clairement pas au niveau des enjeux sur l'avenir de l'Audiovisuel Public.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent de se réduire. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes,
- Une mise en danger de l'indépendance éditoriale, du pluralisme et de la liberté de l'information, avec un risque de mainmise politique aggravée en cas de gouvernance toujours plus verticale et réduite,
- La remise en cause du rôle de France Médias Monde à l'international, et un fort risque d'instrumentalisation,
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.

Face à ces multiples dangers et en vue des débats parlementaires en cours et à venir, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ exigent :

- Un audiovisuel public fort, pluraliste, indépendant et doté de moyens pérennes, notamment pour lutter contre la désinformation en ligne et sur les antennes linéaires
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information,
- La préservation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance,
- Un débat démocratique transparent sur nos antennes associant pleinement les salarié·es et leurs représentants.

Nous appelons l'ensemble des salarié·es de France Télévisions, hors personnels de la fabrique planifiés sur les activités vidéo mobile et moyens légers, à cesser le travail à partir du 10 avril 14h jusqu'au 12 avril 8h pour la défense l'audiovisuel public.

Pour la CFDT
Bruno Espalieu

Pour la CGT
Pierre Mouchel

Pour FO
Bertrand Chapeau

Pour le SNJ
Antoine Chuzeville

Paris, le 3 avril 2025

Reçu le 3 avril 2025
avec les réserves d'usage